

TABLE DES MATIERES

Introduction	1
Présentation de la FLCPF	2
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	2
Le conseil d'administration	3
MODE d'ORGANISATION	4
Activités : diversité des publics, diversité des approches	5
Diversité des publics	6
Enfants et Adolescent-es	6
Jeunes	6
Personnes LGBTQI+	7
Personnes en situation de handicap	8
Personnes détenues	8
Populations clés des épidémies du VIH et des autres IST	9
Diversité des approches	10
Informer	10
Former	15
Outiller	20
Accompagner	21
Concerter et mettre en réseau	23
Militance et plaidoyer	26
Représentation politique	26
Plaidoyer politique	29
Communication	30
Communication digitale	33
Services aux membres	35
Démarche d'évaluation qualitative - DEQ	37



Introduction

L'année 2022 a été une année de reprise post-Covid marquée à la fois par une forme d'apaisement en même temps qu'un emballement et une charge importante liés à la reprise des activités et aux nombreux dossiers à finaliser rapidement suite aux différents reports imposés par les crises successives. C'est vrai pour certains projets qui avaient dû mettre la pédale douce mais aussi pour des chantiers institutionnels qui ont tardés à être menés, des financements pluriannuels qui arrivaient à échéance, des sujets de plaidoyer dont on n'entendait plus parler ou des réformes sectorielles dont la mise en œuvre avaient été reportées : révision du décret ambulatoire bruxellois et du code wallon de l'action sociale et de la santé, plan social santé intégré, accord de coopération pour la généralisation de l'EVRAS, accords du non-marchand, etc.

Dans ce contexte de relance sur tous les fronts, il est particulièrement important de souligner le travail des équipes de la FLCPF. Tout au long de l'année écoulée, les travailleurs et travailleuses de la FLCPF ont en effet mis leur temps et leur énergie aux services des publics, des projets et des membres pour concrétiser les réalisations présentées dans ce rapport d'activités. Notons que la plupart des différents accomplissements 2022 seront synthétisés dans un nouvel outil de communication qui devrait être disponible à l'été. Il reste qu'évidemment, outre le soutien et la défense des intérêts de ses membres, la FLCPF a continué à développer de nombreux projets d'éducation permanente et de promotion de la santé visant à promouvoir et défendre la santé et les droits sexuels et reproductifs ainsi que l'accès effectif aux informations et aux soins dont chacun.e pourrait avoir besoin. Ceux-ci ont pu se concrétiser en événements, colloques, formations, ateliers, projections, webinaires, brochures d'information, outils de communication, campagnes, publications, groupes de travail thématiques, espaces de concertation, centres de ressources et de documentation, revue de presse, guides d'analyse, rapports d'évaluation, notes politiques, prises de position publiques, etc. Cette (toute petite) partie visible de l'iceberg est soutenue par un important travail de fourmis : temps d'analyse, de réflexion, de préparation, d'échanges, de visites, de lectures, de réunions, de collaborations, de mails, de conventions, de rapports, de factures et de rencontres de partenaires, cabinets, administrations, ...

Et si ce n'était pas déjà assez, nous avons également travaillé en 2022 à développer une fédé plus apaisée et efficace cherchant à clarifier son organisation interne et ses modes de décision afin de travailler les enjeux de collaboration et de bien-être en vue de prioriser et renforcer nos objectifs communs et nos combats collectifs.

Ce rapport est le fruit de l'énorme travail qui a été accompli en 2022 par les équipes de la fédération avec le soutien de ses membres et de son CA. C'est ici l'occasion de remercier toutes les personnes qui collaborent au quotidien au bon fonctionnement et au dynamisme de la FLCPF.

Le Conseil d'Administration et la direction, mai 2023



Présentation de la FLCPF

La Fédération Laïque de Centres de Planning Familial (FLCPF) a été créée en 1972 suite au regroupement militant des premiers centres de planning familial en Belgique. Elle est la plus importante des quatre fédérations de centres de planning familial en Belgique francophone puisqu'elle fédère aujourd'hui 42 centres de planning familial dont 22 implantés à Bruxelles et 20 en Wallonie. Parmi ceux-ci, 22 pratiquent l'interruption volontaire de grossesse (IVG) et sont membres du GACEHPA.

La FLCPF est agréée comme organisme général d'Education permanente par la Fédération Wallonie-Bruxelles et comme organisme représentatif de ses membres par la COCOF. Elle est soutenue par les Services de Promotion de la Santé de la Commission Communautaire Française de la Région de Bruxelles-Capitale et de la Wallonie ainsi que par Actiris. Elle est, avec Sensoa, membre de la Fédération belge pour la Santé et les Droits reproductifs et sexuels (FBSDRS) et est accréditée par l'International Planned Parenthood Federation (IPPF).

La FLCPF a pour but de promouvoir et de défendre la santé et les droits sexuels et reproductifs comme faisant partie intégrante des droits humains renforçant la liberté, la dignité et l'égalité des personnes ainsi que leur accès effectif aux informations et aux soins de santé dont elles ont besoin. La FLCPF considère que chaque personne a le droit de prendre les décisions qui concernent son corps et d'accéder à des services qui appuient ce droit y compris celui de procéder à une interruption volontaire de grossesse (IVG).

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Composition au 1^{er} janvier 2022 :

Personnes morales : 42 membres effectifs

<ul style="list-style-type: none"> • CPF Anderlecht "Séverine" • CPF Ath • CPF Auderghem • CPF Braine-le-Comte « Amour et Vie » • CPF Bruxelles "Aimer Jeunes" • CPF Bruxelles "City Planning" • CPF Bruxelles "Marolles" • CPF Bruxelles "Plan F" • CPF Charleroi "Collectif Contraception" • CPF Etterbeek "Collectif Contraception" • CPF Evere • CPF Fléron • CPF Forest "CPS" • CPF Forest "Marconi" • CPF Herstal • CPF Huy • CPF Ixelles "Aimer ULB" • CPF Ixelles "CPS" • CPF Ixelles "Free Clinic" • CPF La Louvière "La Famille Heureuse" • CPF Laeken 	<ul style="list-style-type: none"> • CPF Leman • CPF Liège "Collectif contraception" • CPF Liège "Louise Michel" • CPF Liège "SIPS" • CPF Louvain-la-Neuve "Aimer à LIN" • CPF Mons "La Famille Heureuse" • CPF Namur • CPF Ourthe-Amblève • CPF Rochefort • CPF Saint- Ghislain "Léa Lor" • CPF Saint- Gilles • CPF Saint-Josse • CPF Schaerbeek "Bureaux de Quartiers" • CPF Schaerbeek "Groupe Santé Josaphat" • CPF Seraing "Collectif contraception" • CPF Tamines • CPF Tournai "La Famille Heureuse" • CPF Verviers • CPF Watermael-Boitsfort • CPF Woluwé-Saint-Lambert "CCFS" • CPF Woluwé-Saint-Pierre
---	---



Personnes physiques :

Lucie BREYER, Michaël FITTERER, Yvette LECOMTE, Ysaline, MATTHIS, Colette MOULAERT, Sarah NOVILLE, Thi Thanh BARREA, Pierre VERBEEREN, Françoise LEROUX

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au 1er janvier 2022 : Caroline ADÉ, Lucie BREYER, Brice DERMAGNE (trésorier), Japhette FELHO (secrétaire), Céline GLORIE (co-présidente), Cécile RAZE (co-présidente), Jean-François RENARD (administrateur), Anne VEROUGSTRAETE (administratrice).

ÉQUIPE DES PERMANENTS *(membres de l'équipe au 31 décembre 2022) :*

DIRECTION : David LECLERCQ

POLE POLITIQUE & COMMUNICATION

Aurélie PIESENS - Chargée de mission politique
Olivia HAIRSON - Chargée de communication

POLE ACTIVITES

Laurence BEFF - Coordinatrice PAC
Claudine CUEPPENS, Chargée de mission
Pierre HONNAY, Chargé de mission
Noémie SCHONKER, Chargée de mission
Murielle COIRET, Chargée de mission
Anna METRAL, Chargée de mission
Coraline PIESENS, Chargée de mission
Thomas PIERARD, Chargé de mission
Céline THOMAS, Chargée de mission
Noémie DENEUX, Chargée de mission
Sarah SOUSSI, Chargée de mission
Yannick MANIGART, Expert contraception
Anne VEROUGSTRAETE, Experte IVG

DEPARTEMENT ADMINISTRATIF - GRH – FINANCIER

Régine MERCIER – Comptable externe
Christine DEACONESCU - Employée administrative
Fadelah KADI - Employée administrative
Carlinho MBEYA - Employé administratif
Soutien informatique externe : Michaël VAN ANTWERPERN



MODE D'ORGANISATION

La participation et la démocratie interne trouvent place et impliquent les centres de planning en assemblée générale, en inter-centres et en groupes de travail dont on trouve trace au long de ce rapport.

AG

Outre les questions d'admission des membres, les points classiques que sont l'adoption des comptes, du budget et des rapports d'activités, l'assemblée générale est régulièrement consacrée à l'élaboration de prises de positions sur les enjeux majeurs pour la Fédération.

Intercentres

Les intercentres sont des rendez-vous mensuels où les centres de planning membres de la Fédération se rassemblent, dans chaque région, pour discuter de l'actualité sociale, politique et institutionnelle et des différents projets portés par la Fédération et les centres en regard des besoins. Ces réunions constituent également des lieux privilégiés pour faire remonter une problématique au niveau du collectif, pour réagir à une actualité politique ou législative, pour proposer des thèmes de réflexion, construire l'évaluation des projets, etc.

En 2022, le programme initial des intercentres classiques et thématiques a pu se tenir normalement. À la suite de la crise sanitaire de la Covid-19 et des (dé)confinements, il a été décidé de maintenir la moitié des réunions wallonnes en visioconférence pour soutenir la participation compte tenu de la taille du territoire de la Région.



ACTIVITES : DIVERSITE DES PUBLICS, DIVERSITE DES APPROCHES

La FLCPF développe des stratégies complémentaires de promotion de la santé et d'éducation permanente.

En **éducation permanente**, dans une perspective d'émancipation citoyenne et collective, la Fédération informe et soutient l'activité des acteurs associatifs et, en particulier, les centres de planning familial. Elle travaille d'une part à assurer une documentation et une revue de presse spécialisées sur la santé et les droits sexuels et reproductif et elle édite elle-même une série de publications et d'outils sur les thématiques de la vie affective et sexuelle. Elle organise d'autre part une série d'activités de mobilisation et de réflexion entre acteurs concernant les droits sexuels et reproductifs des publics, particulièrement les plus vulnérables, et les politiques social-santé qui y sont liées. Enfin, elle co-construit des projets de transformation des pratiques et des représentations avec les acteurs de terrain, à travers le pilotage de groupes de travail et de réunions inter-centres.

En **promotion de la santé**, dans une perspective de réduction des inégalités sociales de santé, de promotion du bien-être et de prévention, la Fédération forme les acteurs de terrain et, en particulier les centres de planning familial, en matière de santé et droits sexuels et reproductifs et d'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (EVRAS) pour tous-tes. Elle agit également dans les milieux de vie (scolaire, festif, virtuel), essentiellement à partir d'une position de deuxième ligne en favorisant la participation des acteurs concernés. Elle cible certains publics prioritaires en matière de réduction des risques et de dépistage des IST/VIH/hépatites. Elle s'implique également dans le travail en réseau et les stratégies concertées, sectorielles et intersectorielles. Enfin, elle travaille avec les acteurs du planning à la co-construction d'outils de collecte de données et d'évaluation des actions.

Ces deux approches se rencontrent au niveau du renforcement des compétences de **notre public cible** grâce entre autres, aux formations et à l'information que nous transmettons à travers l'organisation de colloques, groupes de travail et participation à la mobilisation et concertation sectorielle et intersectorielle. Le développement d'outils et de publications grâce au CEDIF, le Centre de Documentation et d'Information est une activité importante de la FLCPF au niveau de la diffusion de l'information fiable en lien avec la santé sexuelle et reproductive en Belgique francophone et ailleurs.

Au-delà de l'opérationnalisation des priorités politiques dans ces deux champs d'actions transversaux, notons également que le FLCPF contribue aussi (via des appels à projets) à travers des **projets spécifiques** à d'autres enjeux tels que l'égalité des chances et la lutte contre les discriminations et à la prévention et la sécurité en matière de violences sexuelles.

Un élément crucial est également le **plaidoyer et la communication politiques** sur les enjeux sociétaux et les besoins des publics en matière de santé et de droits sexuels et reproductifs. La représentation sectorielle et la défense du secteur du planning est au cœur de notre stratégie.



DIVERSITE DES PUBLICS

La FLCPF coordonne ou accompagne plusieurs projets qui ont un impact direct sur différents publics finaux.

Enfants et Adolescent·es

Cellules EVRAS

La FLCPF coordonne l'implantation de cellules EVRAS rassemblant les équipes éducatives et les services de santé des établissements scolaires ordinaires et spécialisés qui en font la demande. www.evras.be/cellule-evras

2022 a été marqué par l'absence de chargé·e de mission « cellule EVRAS » ; ce qui a impacté, au niveau de l'enseignement ordinaire, l'accompagnement de nouvelles cellules, et a entraîné le report de recrutement de nouveaux·elles accompagnateurs·trices de cellules EVRAS. Dans l'enseignement spécialisé, l'accompagnement de cellules existantes s'est poursuivi normalement.

Cette année 2022 a été l'occasion de réaliser une évaluation du dispositif « cellule EVRAS ». Confiée à une évaluatrice externe, cette évaluation a abouti à des recommandations visant à permettre à la FLCPF d'orienter ce projet existant depuis une quinzaine d'années. Les conclusions de cette évaluation seront communiquées au mois de juin 2023.

Activités 2022 :

- Analyse des demandes d'implantation de cellules
- Accompagnement et suivi de cellules :
 - 3 cellules EVRAS dans l'enseignement spécialisé à Bruxelles et 1 en Wallonie
- Evaluation du dispositif « cellule EVRAS »

Jeunes

Sex&Co

La FLCPF coordonne, avec les centres de planning familial, la mise en place de stands de promotion de la santé sexuelle dans les milieux festifs fréquentés par les jeunes. Diffuser des informations fiables, réduire les risques en milieux festifs et augmenter la visibilité des missions des CPF sont les grands axes de ce dispositif.



L'annulation des festivals durant la période Covid a eu pour effet positif de développer le projet sur les réseaux sociaux (Instagram @sex8co ; Tiktok @sex8co). Sex&Co cumule plus de 65.343 abonné·es sur ses réseaux sociaux confondus. La campagne « Sex drogues et consentement », menée par un partenariat de 7 associations, a été finalisée et largement diffusée en 2022 sur nos réseaux (voir supra).

2022 a été marquée par la reprise des grands événements festifs estivaux. Le stand a pu être déployé dans 5 festivals en Belgique francophones (Pride, Couleur café, La Semo, Dour et Esperenzah) en collaboration avec d'autres associations actives dans le secteur (PPS, Modus vivendi, Ex aequo).

Activités 2022 :



- COORDINATION DE L'ORGANISATION DE STANDS D'INFORMATION ET D'ANIMATION EN MILIEU FESTIFS
- SOUTENIR LES TRAVAILLEUR·EUSE·S DE CPF DANS LA PRODUCTION DE CONTENUS EVRAS SUR LES RESEAUX SOCIAUX
- ASSURER LA PRESENCE DE SEX&CO SUR LES RESEAUX SOCIAUX
- MAINTENIR UNE COLLABORATION AVEC LES ASSOCIATIONS PARTENAIRES EN RÉDUCTION DES RISQUES GRÂCE AU RÉSEAU SAFE TA NIGHT (Plateforme Prévention Sida, Modus Fiesta, Ex Aequo et Quality Night)

Love Attitude

Sous l'impulsion de la FLCPF, les 4 fédérations de CPF développent le site web de référence des centres de planning en matière d'information sur la vie affective et sexuelle à destination des jeunes. (Avec la FCPC, la FCPF-FPS et la FCPPF). www.loveattitude.be

En 2022, la coordination tournante inter-fédé de ce projet a été assurée par la fédération pluraliste. L'évaluation de ce site réalisée en 2021 avait montré l'importance de le mettre à jour et de le rendre plus dynamique. Après l'arrêt du subsidie, l'année 2022 a principalement été consacrée à la défense auprès des pouvoirs subsidants de l'importance de soutenir financièrement cette vitrine des CPF.

L'annonce d'un financement a été confirmée fin de l'année, permettant des perspectives positives quant à cet outil de communication et d'information à destination du grand public en 2023.

Activités 2022 :

- CLARIFICATION DU PARTENARIAT INTERFEDES ;
- RECHERCHE DE FINANCEMENT POUR LA MISE A JOUR DU SITE ;
- GESTION ET MAINTENANCE DU SITE WEB ET DE LA PAGE DE CONTACT A MINIMA ;

Personnes LGBTQI+

Plan LGBTQI+

La FLCPF vise à améliorer l'accès et la prise en charge des personnes LGBTQI+ en centres de planning familial.

Ce projet est mené en collaboration avec l'Observatoire du sida et des sexualités, Ex Æquo, Genres Pluriels, Go To Gyneco ! (O'YES & Tels Quels), le Planning de Boitsfort, le Plan F et la RainbowHouse Bruxelles,

Activités 2022 :

- GROUPES DE TRAVAIL SUR LES ORIENTATIONS SEXUELLES, LES IDENTITÉS DE GENRE ET LES CARACTÉRISTIQUES SEXUÉES
- ORGANISATION DE DEUX SESSIONS DE FORMATION POUR LES PLANNINGS ET LE SECTEUR PSYCHO-MÉDICO-SOCIAL AUGMENTÉES DE DEUX NOUVEAUX MODULES
- SENSIBILISATION DE NOS COLLABORATRICES, ACCOMPAGNATRICES DE PROJETS ET FORMATRICES
- ATELIER DE SENSIBILISATION AU CHEMSEX

Initialement programmé en 2022, **un séminaire consacré à l'accueil et la prise en charge en réseau des personnes LGBTQI+** a été reporté au premier semestre 2023.

En 2022, la FLCPF a renforcé sa collaboration avec Genres Pluriels en adhérant à la charte du Réseau Psycho-Médico-Social Trans* et Inter* belge qui défend une approche respectueuse, non pathologisante et non psychiatrisante des transidentités et des intersexuations.



Personnes en situation de handicap

Projets VAS

La FLCPF coordonne l'accompagnement d'équipes de centres de jour et d'hébergement pour personnes en situation de handicap dans la mise en place d'un projet de vie affective et sexuelle (VAS) global et pérenne. Cet accompagnement méthodologique et pédagogique est assuré par un pool de personnes ressources indépendantes, formées et qualifiées.

Activités 2022 :

- ANALYSE D'UNE DEMANDE D'IMPLANTATION DE CELLULES
 - 3 institutions bruxelloises
- ACCOMPAGNEMENT ET SUIVI DE 5 PROJETS EN INSTITUTION
 - 2 projets en Wallonie et 3 à Bruxelles

Plateforme sociale web - TocTocToc



La FLCPF pilote, avec les acteurs du handicap à Bruxelles et en Wallonie, la réalisation d'une plateforme web visant à soutenir la vie sociale et amoureuse de personnes ayant une déficience intellectuelle légère à modérée et à les informer sur leur SSR en langage facile à lire et à comprendre.

Activités 2022

- ANIMATION D'UN COMITE DE PILOTAGE DU PROJET
- RÉDACTION DU CONTENU ET REALISATION DE LA VERSION BETA DE LA PLATEFORME
- PLANIFICATION DE SEANCES DE TESTING AUPRES DES BENEFICIAIRES (FINALISE EN 2023)

La viabilité de ce projet est conditionnée au recrutement d'une personne en charge de sa coordination. Des demandes de subsides ont été introduites mais sont à ce jour restées sans réponse.

Personnes détenues

Lovespot

La FLCPF coordonne deux groupes de travail sur la SSR en milieu carcéral, à Bruxelles et en Wallonie. Elle organise et planifie des permanences en SSR et des animations EVRAS à destination des femmes et des personnes trans* détenues à la prison de Berkendael – déménagées en octobre 2022 à la prison de Haren, et dans le quartier femmes de la prison de Marche-en-Famenne. Ce projet est mené en collaboration avec I.Care et les centres de planning de Saint-Josse, la Free Clinic, le Plan F et le Collectif Contraception d'Etterbeek à Bruxelles et de Rochefort, de Namur, de Marches et de Marche-Luxembourg en Wallonie.

En 2022, la FLCPF et I.Care ont également proposé une **conférence dans le cadre des Journées Nationales de la Prison**, intitulée « Sexualité, femmes* et prison » portant sur les enjeux de la santé et des droits sexuels et reproductifs derrière et au-delà des murs de la prison.



Activités 2022 :

- ANIMATION D'UN GROUPE DE TRAVAIL SUR LA SSR EN PRISON
- ORGANISATION DE 2 FORMATIONS POUR LES NOUVEAUX CPF PARTENAIRES
- ORGANISATION DE PERMANENCES EN SSR ET D'ANIMATIONS EVRAS EN PRISON
- ORGANISATION D'UNE CONFERENCE SUR LES DSSR DES FEMMES INCARCEREES



Populations clés des épidémies du VIH et des autres IST

Be.Tested

La FLCPF accompagne la mise en œuvre de la prévention combinée du VIH et des autres IST en centres de planning familial, et y soutient plus particulièrement l'implantation du dépistage rapide du VIH (TROD) à travers le projet Be.Tested.

Activités 2022 :

- ANIMATION DES GROUPES DE TRAVAIL « BE.TESTED » ET « TO DO (L)IST »
- COMMUNICATION SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX DU PROJET
- ORGANISATION DE DEUX SESSIONS DE MISE À JOUR MÉDICALE ET PSYCHOSOCIALE SUR LE VIH ET LES AUTRES IST POUR LES PLANNINGS ET LE SECTEUR PSYCHO-MÉDICO-SOCIAL

La FLCPF participe à différentes concertations sectorielles : CPAM des Stratégies concertées VIH-IST, Formation TROD (AR 19/07/2018), Campagnes de la Plateforme Prévention Sida, Dépistage.be, Groupe d'expert-es HPV (O'YES), PrEP Network, COBATEST Network, etc.

En 2022, seule une nouvelle formation certifiante à la pratique du TROD (organisée par les centres de références VIH/IST) a été organisée, limitant la relance post-COVID du projet et rendant impossible l'intégration de nouveaux CPF.

DIVERSITE DES APPROCHES

La FLCPF mobilise différentes approches pour renforcer la qualité des actions en matière de santé sexuelle et reproductive.

Informer

Le CEDIF

La FLCPF met à disposition du public un **centre de documentation spécialisé** en matière de vie affective et sexuelle, le CEDIF. Il propose un fonds documentaire de plusieurs milliers de références composé de livres, revues spécialisées, documents thématiques et outils pédagogiques. Il réalise une revue de presse et diffuse de multiples supports d'information et d'animation dans une boutique en ligne. Le CEDIF offre également une aide professionnelle à la recherche documentaire, essentiellement pour le secteur associatif, les étudiants et les enseignants.

Activités 2022 :

- **ACCUEIL QUOTIDIEN AU CENTRE DE DOCUMENTATION ET D'INFORMATION (CEDIF)**
 - Le début de l'année 2022 a encore été impactée par les suites de la situation sanitaire et nous a obligé à poursuivre la limitation des horaires d'ouverture : trois jours par semaine, uniquement sur rendez-vous, mais permettant une consultation en salle de lecture moyennant le respect des normes sanitaires. Cet horaire est resté en vigueur jusqu'en mars 2022. A partir de début avril, l'horaire est revenu à la normale avec une ouverture au public tous les jours, sans rendez-vous : les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10h à 12h, le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 17h.
 - Malgré des premiers mois encore difficiles en termes d'accès à nos services, nous retrouvons une fréquentation similaire aux années qui précèdent le Covid. Nous enregistrons donc un nombre de demandes beaucoup plus élevé que les deux dernières années, soit 986 demandes en 2022 similaire au nombre de 2019 (956 demandes) : 45% des demandes portent sur la diffusion de brochures et d'outils, 25% sont des demandes de recherches documentaires, 14% sont des demandes de prêt d'outils ou de livres et 16% portent sur des demandes de renseignements divers.
- **BASE DE DONNEES DOCUMENTAIRE EN LIGNE**
 - La base de données documentaire en ligne recense plus de 6.000 notices (références d'articles, de livres, de documents et d'outils pédagogiques) dont 613 nouvelles notices sur l'année.
 - Les emprunts sont gérés directement dans la base de données. Cela permet notamment aux utilisateurs de savoir en consultant la base de données en ligne si un exemplaire est disponible au prêt ou déjà emprunté. Nous avons 78 utilisateurs (91 en 2021) qui ont empruntés au moins un livre ou un outil pédagogique sur l'année 2022. Les lecteurs sont répartis dans les secteurs d'activité suivants : le planning familial (essentiellement de notre fédération), l'enseignement (essentiellement des enseignant-es et étudiant-es du supérieur, des PMS et PSE), le handicap et l'aide à la jeunesse.
 - Plus de 200 livres et outils pédagogiques ont été empruntés en 2022 : 211 dont 53 livres et 158 outils pédagogiques. C'est plus du double qu'en 2021.
- **REVUE DE PRESSE**

Le CEDIF assure une revue de presse en ligne quotidienne spécialisée dans l'actualité des questions liées à la santé et aux droits sexuels et reproductifs. Il sélectionne et diffuse aux abonnés les articles pertinents



parus dans la presse de langue française. Quatre quotidiens (Le Soir, La Libre Belgique, Le Monde et Libération), deux hebdomadaires (Le Vif, L'Obs) ainsi que quelques journaux spécialisés des mutualités, des syndicats, de secrétariats sociaux sont dépouillés.

La revue de presse est accessible à tous les utilisateurs de la plateforme de services des Centres de Planning Familial DORIS. www.doris-cpf.be Un abonnement annuel peut également être souscrit par des particuliers. Cette année, il y a eu 6.928 vues et 6.092 utilisateurs pour la revue de presse.

- **BOUTIQUE EN LIGNE** (<https://shop.planningfamilial.net>)
La FLCPF diffuse une collection de brochures d'information et d'outils pédagogiques sur la vie affective et sexuelle, à destination des professionnels et du grand public. La boutique en ligne comptait 445 utilisateurs en 2022, soit une légère augmentation par rapport à l'année précédente qui avait déjà vu une augmentation importante (de 284 en 2020 à 418 en 2021) dont 96 qui ont créé un compte en ligne. Le trafic est lui nettement moindre en termes de vues et s'est élevé à 991.742 visites sur l'année (1.690.990 en 2021). Cette baisse reste inexplicée mais n'est pas inquiétante compte tenu de l'augmentation des utilisateurs. Néanmoins, il conviendra d'être attentifs à ce genre d'écart et d'en évaluer l'impact.

Service publications

La FLCPF édite et diffuse des brochures d'information et des textes d'analyse sur les questions de santé et droits sexuels et reproductifs.

Activités 2022

- **ANALYSES**
La FLCPF développe la rédaction et la publication d'analyses sur les thématiques illustrées dans ses événements publics et son travail de plaidoyer. Les analyses sont disponibles et téléchargeables sur <https://documentation-planningfamilial.net/>. Deux articles ont été publiés en 2022 :
 - STEVELINCKX Laurence, COIRET Murielle. *Détecter les violences conjugales et sexuelles, prendre en charge et orienter les victimes*, mai 2022.
 - WATILLO Caroline, MURILLO Daniel. *La contraception : Une histoire de meufs*, décembre 2022.
- **ACTES**
Bien que nous souhaitions reprendre l'édition d'actes des événements publics de la fédération, l'édition de ces documents a dû être postposée. La priorité a été donnée à la réalisation d'outils et de brochures d'information.

Evras.be

En collaboration avec la FCPPF et O'Yes, la FLCPF offre depuis 2016 **une plateforme qui au fil du temps est devenue le site de référence en matière d'EVras pour les professionnels**. Elle rassemble tous les opérateurs concernés : CPF, CPMS, CLPS, associations, établissements scolaires, etc. L'objectif final étant de les informer, de renforcer les réseaux et d'échanger autour des bonnes pratiques.

En 2022, le trafic du site s'élève à 27 260 contre 13 229 en 2021. Le trafic a donc doublé en l'espace d'un an. Les potentielles raisons de cette hausse de trafic sont :

- La publication sur le site des publications des stratégies concertées EVRAS en octobre 2022 et l'écho médiatique rencontré à cette occasion.



- La polémique suscitée par un reportage de la chaîne RTL/TVI du 6 décembre 2022 autour du guide de contenu des stratégies concertées EVRAS. En avançant des informations erronées sur le guide, ce reportage a en effet fait naître l'inquiétude auprès du grand public et des établissements scolaires principalement.

Fin 2021, le site EVRAS a été dupliqué et adapté pour le grand public. Aujourd'hui, lorsque l'on se rend sur evras.be, le site propose une double entrée : un site evras.be pour les professionnels de l'EVRAS et acteurs scolaires (voir supra), et un nouveau site evras.be pour le grand public.

En 2022, le site evras.be pour le grand public a constitué le site d'informations relais de la campagne médiatique EVRAS scolaire qui a été diffusée en trois vague durant l'année. Le contenu de ce site web permet de répondre aux questions générales du grand public et particulièrement des parents : il explique ce qu'est l'EVRAS à l'école, livre des témoignages, répond à leurs questions et renvoie vers des ressources et contacts spécifiques.

En 2022, le trafic du site version grand public s'élève pour sa première année complète d'existence en ligne à 11 464 visites.

Événements publics et professionnels

La FLPCF organise et participe à des manifestations publiques ou professionnelles au sujet de la santé et des droits sexuels et reproductifs.

Activités 2022

- **Colloque Contraception : À chacun·e sa contraception** (Mons et en ligne, 15 septembre 2022)

La onzième édition de notre colloque contraception a permis d'aborder la question de l'accès à la contraception pour les personnes marginalisées par le système de santé.

Avec un large éventail de moyens disponibles et des remboursements avantageux, la politique de contraception belge est l'une des meilleures en Europe. Pourtant, l'accès à une contraception choisie et adaptée reste limité pour une partie de la population. Marginalisées par un système de santé insuffisamment à l'écoute de leurs réalités, ces personnes poussent rarement la porte des services de santé sexuelle et reproductive. Quels sont les mécanismes d'exclusion à l'œuvre pour ces publics ? Quel impact ont-ils sur l'exercice des droits sexuels et reproductifs et sur l'accès effectif à la contraception ? Comment prendre en compte les réalités et les besoins de ces personnes en matière de contraception ?

Autant de questions auxquelles les 16 orateur.rices, 180 participant-es sur place et 80 participant-es en ligne ont été amené-es à réfléchir.





- **COLLOQUE « Violences sexuelles et conjugales. “Quand la nasse se referme” : des mécanismes d’emprise au harcèlement, comment prendre en compte le continuum des violences dans l’accompagnement des victimes ?» (WEBINAIRE ET PRESENTIEL Louvain-la-Neuve, 9 NOVEMBRE 2022)**



Les situations de harcèlement, y compris en ligne, sont de plus en plus présentes dans l’actualité. Cette visibilité grandissante se heurte parfois au dénouement des professionnel.les, peu sensibilisé.es et formé.es à ces situations, souvent multidimensionnelles. Ce continuum participe à enfermer les victimes, en particulier les personnes minorisées, dans des mécanismes d’emprise pluriels. Cet événement s’adressait à un public professionnel issu de différents secteurs et dont les connaissances, expériences et sensibilités sur les violences sont diverses. Nous avons également tenu compte des demandes des professionnel.les puisque nous avons conservé comme fil rouge l’intersectionnalité et le fait de lier les interventions à la pratique. Le colloque a réuni 274 participant.es provenant en majorité du secteur de l’administration publique, des asbl féministes ou spécialisées dans les violences et du secteur santé (incluant les centres de planning, à hauteur de 27,6%)



- **Conférence « sexualité, femmes* et prison »** (Bruxelles, 17 novembre 2022)

Dans le cadre des Journées Nationales de la Prison, la FLCPF et I.Care ont programmé une soirée d'échanges et de témoignages sur l'accès à la santé et des droits sexuels et reproductifs en prison sous le prisme du genre. Les interventions ont d'abord mis en lumière comment le milieu carcéral, pensé par et pour les hommes, répond (ou pas) aux besoins liés à la sexualité et à la santé des femmes* et l'impact de la détention sur leur santé, leurs corps et leur rapport à l'intime. La seconde partie de la soirée a été consacrée à la présentation du projet *Lovespot* et aux enjeux de SSR autour desquels l'action des CPF en prison s'articule. La conférence a accueilli 73 personnes issues pour la plupart des secteurs « bas-seuil », de la santé sexuelle et du monde académique et politique.



Former

Programme de formation en santé sexuelle

Depuis plus de 20 ans maintenant, la FLCPF propose une offre de formation variée, évaluée et améliorée d'années en années aux professionnel·les du secteur du planning familial, de la santé, du psycho-social, de l'éducation, de la jeunesse. Ces formations visent à transmettre savoirs, savoir-être et savoir-faire afin d'accompagner les travailleur·euses dans le développement de leurs connaissances et compétences en matière de promotion de la santé sexuelle et reproductive (SSR) et d'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (EVRAS).

Cette offre a pour but de renforcer la qualité des pratiques en aidant les participant.es à :

- **Acquérir ou actualiser les connaissances** théoriques et pratiques sur la promotion de la santé sexuelle dans différents milieux ; les mises à jour médicales, sociales ou juridiques ; la prise en charge d'une multiplicité de publics ; le fonctionnement de nouveaux outils de travail...
- **Consolider les compétences** d'animation ou d'intervention selon le type de public et de partenaires, en favorisant participation et expression.
- **Expérimenter** des techniques et des outils, échanges sur les pratiques et cadres de références, fournir les actualités sur chaque sujet...

La FLCPF fait appel à une équipe de formatrice·eurs et d'expert·es qui suivent de près l'évolution de l'actualité et des métiers de la santé sexuelle. Les formations sont de plus continuellement évaluées et améliorées en conséquence, en se basant sur le retour des participant·e-s et des formateur·rices, sur les besoins exprimés par le terrain ou par la FLCPF, et suivant les évolutions politiques, juridiques ou sociales dans le contexte belge.

Afin de coordonner ces formations, la FLCPF se doit de :

- Encadrer et animer l'équipe de formation
- Recruter de nouveaux-elles intervenant·e-s
- Prévoir le calendrier annuel des formations
- Evaluer et améliorer les contenus et la forme des formations
- Préparer chaque session de formation
- Promouvoir le catalogue de formation
- Prioriser les formations à renouveler chaque année et celles à mettre en valeur ponctuellement
- Suivre les actualités

L'offre de formation de base se compose de modules repris dans le **catalogue de formation annuel**. Pour le 1^{er} trimestre 2022, la structure du catalogue était divisée en 3 parties distinctes :

- **Se former à l'animation en EVRAS – Education à la vie relationnelle, affective et sexuelle** : Ce volet se subdivise en différentes catégories : les animations EVRAS dans l'enseignement ordinaire, dans l'enseignement spécialisé et en milieux festifs, ainsi que la présentation d'outils liés.



- **Se former en continu aux missions du planning familial** : ce volet s'intéresse à l'accueil en CPF, ainsi qu'aux méthodes de contraception et aux IST.
- **Se former aux thématiques spécifiques en santé sexuelle et reproductive** : ce volet porte aussi bien sur les publics en situation de handicap, les publics LGBTQI, les questions d'interculturalité ou encore les violences conjugales et sexuelles.

Pour le catalogue 2022-2023 (par année scolaire), le catalogue a été divisé par **thématique ou angle d'actions**. Cette division a été choisie car nous utilisons un nouveau logiciel d'inscription ayant amené à modifier la présentation visuelle des formations sur notre site. La précédente division était moins parlante pour une identification visuelle des formations.

- **EVRAS** (animer en EVRAS dans l'enseignement ordinaire, spécialisé, en institution ou en milieu festif)
- **Outils** (outil flag system pour jeunes et outil flag system pour public porteur de handicap)
- **Travail en CPF** (rôle d'accueillant-e en centre de planning familial)
- **IST** (focus médical et focus psycho-médico-sociale)
- **Contraception** (mise à jour médicale, DIU, symptothermie)
- **Handicap** (VRAS pour les personnes porteuses de handicap et pour les publics ayant un accès limité à la communication)
- **Inclusion** (public LGBTQI+, interculturalité, grossophobie)
- **Violences** (violences conjugales, violences sexuelles)

En plus des formations proposées dans le catalogue annuel, la FLCPF crée de **nouvelles formations chaque année** et les propose ponctuellement à ses bénéficiaires. Suivant la demande, ces formations sont ensuite intégrées au catalogue annuel.

L'année 2022 a vu le passage d'un catalogue proposé par année civile à un **catalogue proposé par année scolaire**. Ce changement de calendrier était une demande des centres de planning familial, fonctionnant plutôt par année scolaire puisque devant planifier leurs animations EVRAS avec les écoles. Pour cette transition, nous avons donc proposé un catalogue portant seulement sur le 1^{er} semestre 2022, puis un catalogue portant sur l'année scolaire 2022-2023, reprenant le 2^{ème} semestre 2022 et le 1^{er} semestre 2023.

En 2022, **24 formations ont été programmées et 20 ont pu être effectivement données, réunissant 233 participant-es. autant de la Wallonie que de Bruxelles**. Ce chiffre est plus faible qu'en 2021 puisque plusieurs formations ont été annulées et que la transition d'un calendrier civil à scolaire a impacté notre offre. De plus, nous avons cette année proposée moins de formations à l'animation en EVRAS que l'année dernière car nous sommes en pleine restructuration de ces formations. Finalement, plusieurs formations données en 2021 étaient inscrites dans un contexte de confinement, à l'image de la formation à l'animation de collectif en virtuel, qui n'a donc pas été reconduite en 2022, la situation sanitaire ayant évolué.

Ce tableau présente l'ensemble des formations proposées par la FLCPF en 2022.

	Formation	Dates	Lieu	Nbre de participant-es
1	Animation EVRAS dans les écoles maternelles et primaires	6 jours - 30, 31 mai, 1 ^{er} , 15, 16, 17 juin 2022	Bruxelles	16



2	Animations EVRAS dans les écoles secondaires	6 jours – 5, 6, 12, 13, 16, 17 mai 2022	Bruxelles	15
3	Animations EVRAS dans les écoles secondaires	6 jours – 22, 23 novembre, 1 ^{er} , 2, 5, 6 décembre 2022	Namur	16
4	Animations en milieux festifs (Sex&Co)	2 jours – 20, 27 avril 2022	Bruxelles	13
5	Outil Flag System : analyser les comportements sexuels des enfants et des jeunes	1 jour – 27 janvier 2022	Virtuel	7
6	Outil Flag System : analyser les comportements sexuels des enfants et des jeunes	2 jours – 8, 9 décembre 2022	Bruxelles	Annulée car formatrices malades
7	Outil Flag System : analyser les comportements sexuels des personnes en situation de handicap	2 jours – 29 avril, 2 mai 2022	Bruxelles	13
8	Le rôle d'accueillant-e en centre de planning familial	5 jours – 9, 17, 18, 22, 23 mars 2022	Bruxelles	Annulée car manque d'inscrit-es
9	Le rôle d'accueillant-e en centre de planning familial	5 jours – 19, 20, 24, 25, 26 octobre 2022	Virtuel	14
10	IST & VIH : mise à jour psycho-médico-sociale	1 jour – 10 mai 2022	Bruxelles	10
11	IST & VIH : mise à jour médicale	1 jour – 23 avril 2022	Bruxelles	9
12	IST & VIH : mise à jour médicale	1 jour – 26 novembre 2022	Bruxelles	12
13	DIU : de la théorie à la pratique	1 jour – 19 février 2022	Bruxelles	11
14	Contraception naturelle : sensibilisation à la méthode symptothermique	1 jour – 12 février 2022	Bruxelles	Annulée car manque d'inscrit-es
15	VRAS pour les personnes porteuses de handicap	4 jours - 11, 13, 20 mai, 3 juin 2022	Bruxelles	15
16	VRAS pour les personnes ayant un accès limité au langage	4 jours – 7, 21 octobre, 18, 25 novembre 2022	Bruxelles	11
17	Public LGBTQI+ : accueil, besoins et prise en charge	4 jours - 11, 23, février, 11, 16 mars	Bruxelles	11
18	Public LGBTQI+ : accueil, besoins et prise en charge	4 jours – 3 octobre, 9, 16, 30 novembre 2022	Liège	11
19	Approche interculturelle dans l'accueil et l'accompagnement en santé sexuelle et reproductive	4 jours - 17, 24 mai, 9, 14 juin 2022	Virtuel	9
20	Approche interculturelle dans l'accueil et l'accompagnement en santé sexuelle et reproductive	4 jours – 12, 14, 15, 20 septembre 2022	Bruxelles	Annulée car manque d'inscrit-es
21	Accueil et prise en charge des personnes grosses en santé sexuelle et reproductive	1 jour – 5 décembre 2022	Bruxelles	7
22	Violence conjugale : le processus de la violence	2 jours – 15, 24 février 2022	Bruxelles	11



23	Violence conjugale : le processus de la violence	3 jours – 16, 22 novembre, 14 décembre 2022	Bruxelles	11
24	Violences sexuelles : comprendre pour mieux prendre en charge	2 jours – 30 mai, 20 juin 2022	Bruxelles	11

Nous détaillerons dans les paragraphes suivantes les modifications ou évolutions ayant eu lieu en 2022 propres à certaines formations :

- Formation « **Animations EVRAS dans les écoles maternelles, primaires et secondaires** ». En 2022, nous avons amorcé avec un groupe de travailleur·euses de centres de planning familial un travail de restructuration de notre offre de formation en EVRAS. Ce travail a été débuté suite à plusieurs constats :
 - Les formations proposées jusqu'à maintenant étaient principalement axées sur les techniques d'animation et la posture en animation, ce qui constitue en effet de gros aspects pour un·e futur·e animateur·rice en EVRAS. Plus d'assises théoriques sont néanmoins demandées sur tous les sujets touchant à l'EVRAS ainsi que des aiguillages sur la manière d'aborder certains sujets plus compliqués.
 - La FLCPF ainsi que les participant·es aux formations ont aussi exprimés le besoin de formation plus inclusive. Ce besoin est exprimé à la fois par des travailleur·euses sensibles à ces questions et ayant donc un niveau d'exigence élevé sur ces questions d'inclusion (genre, LGBTQI+, interculturalité notamment...), mais aussi par des personnes moins aiguillées sur ces sujets mais conscientes que ce sont des thématiques revenant régulièrement en animation et auprès des jeunes et sur lesquelles ils et elles doivent être formé·es.
 - De plus, la constitution du Guide pour l'EVRAS, dans le cadre des Stratégies Concertées EVRAS, nous amène à veiller à intégrer l'ensemble de ces contenus dans nos formations.
 - Enfin, l'accord de coopération EVRAS, pas encore signé mais qui devrait voir le jour d'ici quelques mois, nous a poussés à redélimiter les contours de nos formations en EVRAS.

Pour cela, un Groupe de Travail « EVRAS » s'est réuni à plusieurs reprises en 2022 et continuera de se réunir en 2023.

- La formation « **VRAS pour les personnes porteuses de handicap** » étaient proposées en 4 journées jusqu'à présent. Nous avons, en 2022, observé l'ensemble des contenus délivrés dans les formations de la thématique handicap. Au vu des contenus, et parce que cette formation est un pré-requis aux deux autres que nous proposons (l'une sur l'animation EVRAS envers un public porteur de handicap et l'autre sur le public ayant un accès à la communication), nous avons évalué qu'il était possible de proposer cette formation en 3 journées à la place de 4. Cela permet de plus une meilleure accessibilité à la formation (car représente moins de jours de travail et de financement pour les travailleur·euses). Nous la proposerons donc en 3 jours à partir de 2023.
- La formation « **Public LGBTQI+ : accueil, besoins et prise en charge** », est une formation qui fonctionne bien : elle est à la fois fort demandée mais est aussi jugée pertinente et utile. Afin de combler certains manques ou d'approfondir certains sujets jugés nécessaires par la FLCPF et par les participant·es, nous avons ajouté une journée de plus à cette formation. Cette journée supplémentaire vise à aborder les questions d'EVRAS en lien avec la thématique, ainsi qu'à approfondir la partie sur les besoins en santé



sexuelle des personnes trans et intersexes. Ceci a été jugé pertinent d'après les évaluations des premières sessions.

- La formation « **Accueil et prise en charge des personnes grosses en santé sexuelle et reproductive** » est une nouvelle formation ayant vu le jour en 2022. Cette formation d'une journée vise à aborder les questions de grossophobie dans le secteur médical, à former aux spécificités et besoins des personnes grosses en santé sexuelle, à déconstruire nos préjugés sur le sujet. Cette formation a été pensée en parallèle de l'organisation du « Colloque contraception » ayant eu lieu en septembre 2022. Nous avons, lors de ce colloque consacré au public invisibilisé dans les questions de contraception, proposé une table ronde permettant d'introduire ce sujet qu'est la grossophobie et les besoins propres aux personnes grosses liées à la contraception. Ce sujet, encore un impensé, a été très bien accueilli et jugé particulièrement pertinent. Nous proposerons à nouveau cette formation.

Toutes les formations données sont **évaluées de manière quantitative et qualitative**.

Formations à la carte EVRAS

Nous proposons de plus ponctuellement des **formations « à la carte »**. Ces formations reprennent les formations du catalogue mais sont spécifiquement destinées et réajustées pour une structure ou une équipe. En 2022, plusieurs travailleur-euses psycho-sociaux des environs de Liège, coordonnée par le CLPS de Liège, ont bénéficié d'une formation à l'outil Flag System version adultes.

Activités 2022 :

- ANALYSE DES DEMANDES DE FORMATION
- CONCEPTION ET MISE EN ŒUVRE DE L'OFFRE INDIVIDUELLE DE FORMATION



Outiller

Outils pédagogiques

La FLCPF réalise des outils pédagogiques diversifiés en matière de santé et de droits sexuels et reproductifs, en valorisant particulièrement les créations innovantes issues des centres de planning familial.

Activités 2022

- LA CONTRACEPTION D'URGENCE

Permettre l'accessibilité à une contraception et prévenir les grossesses non désirées font partie des missions des centres de planning familial. Depuis de nombreuses années, les centres de planning familial répondent aux demandes de contraception d'urgence des femmes et des couples. Cela s'inscrit aussi dans leur mission d'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle.

Forte de l'expertise de ses centres en la matière, la Fédération Laïque de Centres de Planning Familial propose au grand public et aux professionnel.les différents outils d'information. Nous avons publié fin 2019, un *Vademecum pour la prise en charge des demandes de contraception d'urgence* accompagné d'un arbre décisionnel et d'un questionnaire pour un accueil confidentiel ainsi qu'une brochure d'information pour le public. Un supplément mis à jour reprenant les études scientifiques récentes sera proposé en ligne dans le premier semestre 2023 ainsi qu'une mise à jour de la brochure pour le public. Tous les documents sont disponibles et peuvent être téléchargés sur <https://documentation-planningfamilial.net/>. La brochure *La contraception d'urgence* peut également être commandée sur notre boutique en ligne <https://shop.planningfamilial.net/>.

En 2022, nous avons complété ces outils par un questionnaire en ligne. Disponible partout et à toute heure, www.macontraceptiondurgence.be propose un questionnaire anonyme qui, en 7 étapes et moins de 5 minutes, offre des solutions personnalisées aux personnes qui risquent une grossesse et souhaitent l'éviter. Il informe également sur l'utilisation, le coût et la délivrance de la contraception d'urgence.

Ce nouvel outil, premier du genre en Belgique, sera promotionné auprès des médias, des jeunes et du grand public, par une campagne d'affichage dans différents lieux (centres de planning familial, maisons médicales, centre PMS et PSE des écoles, associations d'aide à la jeunesse, etc.) et sur les réseaux sociaux.

- L'AVORTEMENT

Nous avons réalisé en 2020, avec le soutien de la COCOF, un outil illustré pour les professionnel.les *Parcours IVG en images*, qui permet de mieux appréhender les différentes étapes d'une demande d'avortement et le cadre légal dans lequel elles prennent place. La brochure illustrée *L'avortement* à destination du grand public est complémentaire à cet outil pour les professionnel.les. Une vidéo d'animation basée sur le même contenu vient compléter la brochure. La vidéo est proposée avec un sous-titrage français, néerlandais et anglais ainsi qu'une version traduite en langue des signes.

Les objectifs de ces productions visent à

- Garantir l'accès à une information claire et adaptée permettant de mieux comprendre les enjeux liés à la santé et aux droits sexuels sur un sujet sensible tel que l'avortement ;



- Améliorer la compréhension des démarches et des méthodes possibles pour une interruption volontaire de grossesse ;
- Rendre visible l'avortement comme un droit et un choix pour toutes les femmes.

Une campagne médiatique, y compris sur les réseaux sociaux, est prévue dans le premier semestre 2023. La brochure sera diffusée dans le réseau des centres de planning familial et plus largement du secteur social-santé. La diffusion de la vidéo sera étendue aux réseaux sociaux et aux différentes plateformes en ligne réalisées et/ou gérées par la FLCPF. Les vidéos seront disponibles sur le site et la brochure peut être commandée sur notre boutique en ligne <https://shop.planningfamilial.net/>.

- **SEXE DROGUES ET CONSENTEMENT**

2022 a vu la sortie d'une campagne initiée par Sex&Co et soutenue par un groupe de 7 asbl issues de différents secteurs autour de la thématique de la consommation de drogues en milieux festifs et son impact sur le consentement sexuel. Composée d'une brochure et d'un podcast en 3 épisodes, ces outils incluent des messages professionnels de RdR et de promotion de la santé sexuelle. A partir de ce dialogue croisé, l'objectif était de proposer des pistes de réflexion et des ressources pour passer à une véritable culture du consentement.

Le podcast est sorti en septembre 2022 et est disponible sur instagram @sexe.drogues.consentement mais aussi sur les différentes plateformes telles que Spotify, Apple podcast et Youtube.

L'accès à l'IVG

La FLCPF a développé une série de projets visant l'amélioration de l'accès à l'IVG, en mobilisant des médecins, des centres de planning familial et des partenaires divers.

Activités 2022 :

- Mise en accès libre et diffusion du film « Les mains des femmes ». L'accueil fait à ce film a été très positif puisque plusieurs centres de planning ont organisés des soirées ciné-débat. Il a également été sélectionné au festival « Elles tournent ».
- Travail de recherche mené en partenariat avec Sandrine Roginsky, chercheuse à l'UCL, sur l'accès à l'IVG en temps de pandémie et l'évolution des pratiques liée à la crise sanitaire dans nos centres de planning familial. Les résultats devraient être publiés dans le courant 2023.
- Soutien au travail du groupe d'expert-es en charge de l'évaluation de la loi IVG en répondant favorablement à leur invitation d'audition.
- Soutien à Médecins de Monde sur son plaidoyer sur l'accès à l'interruption de grossesse (IVG) et à l'aide médicale urgente (AMU) pour les femmes sans accès aux soins en Belgique.
- Mobilisation suite à l'abrogation de l'arrêt Roe vs Wade aux États-Unis, participation au rassemblement devant l'ambassade américaine et prise de parole à cette occasion.

Accompagner

Centre de ressources Sexualités & Handicaps (CRSH)

La FLCPF soutient la vie affective et sexuelle (VAS) des personnes en situation de handicap (PSH) et promeut l'accès de ces personnes aux droits sexuels et reproductifs dans les meilleures conditions. En 2022, le centre de ressources et le CEDIF ont participé aux événements « Envie d'Amour » organisés par l'AVIQ, en mai à Namur et



en octobre à Charleroi ainsi qu'à la « Semaine de la Santé affective et sexuelle » organisée par le CESAS en mai au Luxembourg.

Activités 2022 :

- ANIMATION DU GROUPE DE TRAVAIL SEXUALITÉS ET HANDICAPS
- ORGANISATION D'UN CYCLE DE FORMATION SUR LA VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE DES PSH
- ACQUISITIONS DOCUMENTAIRES SUR LA SEXUALITÉ ET LE HANDICAP (AVEC LE CEDIF)



Concertter et mettre en réseau

Généralisation de l'EVRAS

La FLCPF contribue à la généralisation de l'EVRAS notamment en visant l'élaboration d'un cadre de référence commun aux acteurs de l'EVRAS, cadre qui doit répondre aux besoins des jeunes.

Activités 2022 :

- PILOTAGE DU RESEAU DES « STRATÉGIES CONCERTÉES EVRAS » (EN COLLABORATION AVEC O'YES)

Ce projet rassemble depuis 2018 des organismes représentant les acteurs et actrices internes et externes à l'école concernés par l'EVRAS en milieu scolaire : les quatre Fédérations de Centres de Planning Familial, la Commission PSE, le Conseil Supérieur des CPMS, les cinq Fédérations de Pouvoirs Organisateurs, les deux Fédérations d'associations de parents d'élèves, le Délégué Général aux Droits de l'enfant, plusieurs Organisations de Jeunesse ou encore le Centre d'Action Laïque.

La finalité de cette concertation est d'aboutir à une généralisation effective de l'EVRAS dans l'enseignement fondamental et secondaire, ordinaire et spécialisé, en Belgique francophone, dans une visée de réduction des inégalités sociales de santé et selon le principe d'universalisme proportionné.

Pour atteindre cette finalité, les Stratégies Concertées EVRAS visent à atteindre les objectifs suivants :

- Disposer d'un plan stratégique EVRAS (cadre de référence, formation, plaidoyer, concertation) qui répond aux besoins des jeunes ;
- Mobiliser les acteurs et actrices concernés et le public-cible (les jeunes) dans la conception et la mise en œuvre du plan stratégique ;
- Faire connaître et reconnaître ce plan au niveau politique.

En 2022, les objectifs des Stratégies Concertées EVRAS ont été de diffuser nos productions le plus largement possible, et particulièrement le Guide pour l'EVRAS.

Afin de présenter le Guide pour l'EVRAS aux professionnel·les de terrain et qu'ils et elles puissent le prendre en main, 5 ateliers et 2 webinaires ont été organisés. Nous y avons eu entre 20 et 70 participant·es issu·es des secteurs PMS/PSE, planning familial, aide à la jeunesse, enseignement, promotion santé, santé mentale, handicap, maison médicale, accueil migrant, soins de santé, action sociale, et association féministe.

Nous avons également organisé des ateliers à destination des formatrices qui travaillent avec la FLCPF afin de leur présenter le Guide et son utilisation et qu'elles puissent éventuellement en parler lors de leurs formations. Environ 5 personnes ont participé à chaque atelier qui ont eu lieu le 12 mai et le 18 mai.

En parallèle, afin de pouvoir informer un maximum de personnes du processus de construction et de l'utilisation du Guide pour l'EVRAS, une vidéo a été réalisée, visible sur le site www.evras.be.

Par ailleurs, une conférence de presse a été organisée le 7 octobre afin de présenter le résultat de notre travail à la presse, aux cabinets ministériels et aux administrations.

Enfin, en fin d'année, un reportage au journal télévisé de RTL-TVI critiquant certains contenus du Guide pour l'EVRAS nous a amené à réaliser un travail de gestion de crise. Nous avons dû rapidement concertter les partenaires du projet afin de construire une position commune et une stratégie de communication, et nous avons dû répondre aux sollicitations de la presse et aux messages reçus du grand public. Cette crise a par ailleurs eu des conséquences en 2023 avec les demandes reçues des cabinets ministériels de modifier certains passages du Guide pour l'EVRAS qui avait été annexé au texte de l'Accord de Coopération EVRAS.



- PARTICIPATION A LA « PLATEFORME EVRAS »

Sauf indisponibilité ponctuelle, la FLCPF a participé aux réunions de la Plateforme EVRAS en 2022. Tout au long de l'année, la Plateforme EVRAS a assuré un travail de veille quant à l'aboutissement et la mise en œuvre d'un nouveau Protocole d'Accord sur la Généralisation de l'EVRAS. Elle a pour cela remis une note aux cabinets concernés sur la labellisation des opérateurs EVRAS. La plateforme a également été particulièrement active lors de la polémique concernant le Guide pour l'EVRAS et s'est mobilisée pour défendre notre travail dans les médias.

Détection, prise en charge et orientation des victimes de violences sexuelles et conjugales

La FLCPF a lancé en 2018 le projet DPO qui a pour but d'améliorer la Détection des violences conjugales et sexuelles, la Prise en charge et l'Orientation des victimes. La phase 1 de ce projet a permis de co-construire un outil commun, accessible et à destination des associations et services de première ligne de différents secteurs (santé, social, police, justice) actifs à Bruxelles et en Wallonie. Plus de 300 professionnel.les ont participé à sa réalisation. La deuxième phase a débuté en 2022 elle s'est attelée à diffuser l'outil ainsi qu'à sensibiliser et former les professionnel.les sur ces thématiques.

Activités 2022 :

- PARTICIPATION AU GROUPE D'APPUI METHODOLOGIQUE (GAM) COMPRENANT UNE VINGTAINNE DE PARTENAIRES DE DIFFERENTS SECTEURS
- MOBILISATION DES PROFESSIONNEL.LES DE PREMIERE LIGNE
 - Organisation d'un colloque sur « Les violences conjugales et sexuelles : Quand « la nasse se referme » : des mécanismes d'emprise au harcèlement, comment prendre en compte le continuum des violences dans l'accompagnement des victimes ? » le 9 novembre ayant réuni 274 personnes en présentiel et en distanciel.
 - Organisation de 13 ateliers de sensibilisation à l'outil DPO (01/02; 21/03; 24/03; 03/05; 09/05; 07/06; 14/06; 19/09; 04/10; 05/10 et 12/10; 19/09; 13/10; 14/11). Au total, 122 personnes ont participé aux ateliers en 2022.
 - Interventions de présentation ad hoc de l'outil DPO (CESAS au Luxembourg, Plateforme de concertation locale de lutte contre les violences de la Province de Namur, à un webinaire à la Haute Ecole de Vinci, intervention à Brusafe, intervention lors de l'événement Cinemed de la COCOF). La FLCPF n'a pas organisé ces activités mais le nombre de personnes atteintes lors de ces interventions est de 320.

Femmes en situation de grande précarité

En 2022, la FLCPF et Médecins du Monde ont clôturé le dernier cycle de sensibilisation à la santé et aux droits sexuels et reproductifs (SDSR) des bénévoles et des salariés de médecins du Monde (Mdm) en Wallonie. Ce cycle visait à améliorer la prise en charge et l'orientation vers les CPF des publics rencontrés dans les consultations médicales des différents projets de Mdm.

La FLCPF a également contribué à la rédaction d'une note de synthèse sur « L'accès à l'interruption volontaire de grossesse (IVG) et à l'aide médicale urgente (AMU) pour les femmes sans accès aux soins en Belgique », portée par Médecins du Monde. Cette note a largement été diffusée à l'occasion de la Journée internationale pour l'accès à l'avortement sans risque » du 28 septembre.

Activités 2022 :



- ORGANISATION DE 2 MODULES DE SENSIBILISATION SDSR A DESTINATION DES BENEVOLES DE MDM EN WALLONIE (EN COLLABORATION AVEC MDM).



Militance et plaidoyer

Représentation politique

La FLCPF représente ses membres et participe à la défense des droits et de la santé sexuelle et reproductive dans diverses plateformes de plaidoyer politique.

Plateforme EVRAS (voir plus haut)

Fédérations Wallonne et bruxelloise de Promotion de la Santé (FBPS/FWPS)

A travers sa participation aux assemblées générales des Fédérations wallonne et bruxelloise de Promotion de la santé, la FLCPF cherche à défendre et valoriser la promotion de la santé sexuelle et reproductive dans les politiques régionales. En 2022, année particulièrement chargée au niveau de la révision des deux cadres institutionnels régionaux en promotion santé, la FLCPF a ainsi participé aux travaux de concertation des deux fédérations avec les administrations et cabinets politiques.

Les travaux se sont fortement centrés sur la défense de la Promotion de la Santé en tant que secteur d'importance dans le paysage socio-sanitaire francophone. La FLCPF a particulièrement tenté de sauvegarder une place prioritaire à la santé sexuelle et reproductive dans les dispositifs des politiques publiques de promotion santé. L'importance de ne pas la limiter à une approche préventive et d'investir une approche positive, notamment de l'EVRAS, a été au cœur de notre argumentaire.

Plateforme Abortion Right

La Fédération a participé aux différentes réunions organisées par la plateforme tout au long de l'année 2022. La plateforme a assuré un suivi attentif de l'évolution de l'actualité politique concernant le dossier sur l'élargissement des conditions d'accès à l'interruption volontaire de grossesse. Dans ce cadre, elle a évidemment poursuivi son travail de plaidoyer en faveur d'une dépénalisation totale de l'IVG et d'un élargissement des conditions d'accès. Par ailleurs, la plateforme s'est particulièrement mobilisée suite à l'abrogation de l'arrêt Roe vs Wade aux États-Unis.

Fédération des Associations Sociale-Santé (FASS)

La FLCPF a participé régulièrement aux réunions du Conseil d'administration et aux commissions wallonne et bruxelloise de la FASS dont elle est membre du bureau et pour laquelle elle assume certains mandats de représentation.

Plusieurs dossiers importants ont mobilisé la FASS dont principalement l'appui aux membres dans le suivi et la compréhension des négociations des Accords du Non-Marchand 2021-2024 mais aussi les subsides à l'emploi, la crise de l'énergie, les indexations salariales, les fonds de formation gérés paritairement, etc.



L'Interfédération Ambulatoire (IFA)

L'Interfédération ambulatoire réunit les représentant.es des douze secteurs concernés par le décret ambulatoire Cocof. Elle est coordonnée par le CBCS, Conseil bruxellois de coordination sociopolitique. En 2022, outre le suivi de projets intersectoriels divers, le principal dossier suivi en IFA a été **la conception du Plan social-santé intégré (PSSI), finalement officiellement présenté en octobre 2022**. Pour rappel, à l'été 2020, le cabinet du Ministre Maron, les administrations et l'Observatoire de la Santé et du Social ont lancé le processus de concertation nommé « Brussels Takes Care » dont l'objectif était la rédaction d'un Plan social-santé intégré. De ce nouveau plan intégré a ensuite émergé un travail de révision du décret ambulatoire bruxellois et de rédaction d'un nouveau décret-ordonnance conjointe.

L'IFA a suivi de près l'avancée de ces travaux, notamment en étant représentée par le CBCS au Comité Stratégique. Certains de ses membres ont également participé à différents groupes de travail thématiques mis en place. C'est à travers ces GT que les acteurs associatifs ont principalement été consultés.

De par la place qu'elle a occupé dans ce processus, l'IFA a été une force de proposition et a joué un rôle de vigilance dans l'intérêt du secteur ambulatoire bruxellois. Lors des réunions de travail de l'IFA, la FLCPF est restée attentive à ce que les intérêts du secteur du planning familial soient bien rencontrés dans la vision intersectorielle portée par l'IFA. Un suivi de ce dossier a régulièrement été fait auprès des membres bruxellois en intercentres.

C'est également dans ce contexte que la FLCPF a participé, à partir de fin septembre, à plusieurs réunions de travail avec des représentants de l'administration et du cabinet Trachte sur la révision du volet « centres de planning familial » du décret Ambulatoire (cfr. Point suivant).

Révision du décret Ambulatoire bruxellois (COCOF)

Cette partie du travail de révision du cadre légal et réglementaire COCOF avait été préparé en amont avec les membres bruxellois à partir de fin 2021 en intercentres d'abord, ensuite via des documents partagés et enfin à travers plusieurs réunions de travail qui se sont tenus entre mars et mai 2022.

Les principales demandes du secteur portaient sur l'intégration du cadre et du financement issu de l'ancien appel à projets EVRAS dans l'agrément et la reconnaissance et le financement de la fonction de coordination. Plusieurs demandes d'ordre budgétaire ont également été formulées (frais de fonctionnement, rémunération des fonctions indépendantes, informatique, etc.) ainsi que la reconnaissance explicite de plusieurs diplômes pour composer facultativement l'équipe pluridisciplinaire en CPF.

La collaboration avec l'administration et le cabinet Trachte s'est poursuivie et a abouti durant le premier trimestre 2023 à une version révisée du décret jugée satisfaisante pour le secteur.

Rapport sectoriel quinquennal COCOF (2017-2021)

2022 aura également été l'année de rédaction du nouveau rapport sectoriel quinquennal COCOF. Il s'agit d'une obligation décrétole qui incombe à toutes les fédérations de l'ambulatoire bruxellois agréées comme organisme représentatif par la COCOF. Dans ce cadre, elles doivent rédiger tous les cinq ans un rapport faisant l'état des lieux de leur secteur et proposant une analyse de l'évolution des problématiques sociales et de santé rencontrées, ainsi que de l'évolution de pratiques professionnels notables. L'intercentres thématique de juin 2022 a été l'occasion d'échanger avec les membres bruxellois autour de ces questions pour alimenter la rédaction du rapport.



Groupe de travail interfédérations à l'AViQ : révision du cadre légal et réglementaire des centres wallons

À l'automne 2021, les fédérations de centres de planning familial ont entamé, en collaboration avec l'AViQ et le cabinet de la Ministre Christie Morreale, un travail de révision du cadre légal et réglementaire des centres de planning familial wallon. L'ouverture de ce chantier s'est à l'origine justifié par la réalisation – par les fédérations de CPF - d'un travail d'objectivation de la nécessité de reconnaître et de financer la fonction de coordination en CPF. Ce travail avait été mandaté par la Ministre elle-même, s'y étant engagée dans la Déclaration de politique régionale. Une telle reconnaissance nécessite en effet une adaptation du cadre légal et réglementaire.

L'objectif visé et partagé dès le début du processus par l'ensemble des parties est une évolution et une adaptation de plusieurs éléments du cadre aux réalités et besoins actuels des services sur le terrain. La finalité est que ceux-ci puissent prioritairement se consacrer à répondre avec qualité aux besoins de la population wallonne en matière de santé sexuelle et reproductive.

Les différents aspects du cadre à travailler ont été identifiés collégialement par l'ensemble des parties – c'est-à-dire les fédérations de CPF, l'AViQ et le cabinet de la Ministre Morreale – dès le début de processus de collaboration. Ces « boussoles », balisant par thème ce qui serait sujet à adaptation et ce qui ne le serait pas, ont guidés les travaux des fédérations et de l'administration tout le long du processus. Pas moins de 25 réunions de travail ont eu lieu tout le long de l'année 2022 à cet effet. La FLCPF a longuement préparé ce dossier avec ses membres wallons dès le printemps 2021. Elle a continué à les consulter très régulièrement principalement via les intercentres ou par e-mail sur base de documents de travail.

Durant le dernier trimestre de l'année, les travaux menés par les fédérations et l'administration ont été suspendu dans l'attente d'indications de la part du cabinet sur les aspects financiers et budgétaires liés aux textes. Ils ont pu reprendre au début de l'année 2023, non sans difficultés. En effet, sur base d'une analyse financière réalisée par l'administration, et que les fédérations de CPF n'ont pas pu consulter, le cabinet a pris la décision de suspendre son jugement sur les orientations budgétaires à donner dans l'attente des résultats d'un audit financier du secteur qui devrait se dérouler durant l'année 2023. Face à ce revirement de situation, les fédérations de CPF ont plaidé pour que les deux dossiers (révision du cadre légale et réglementaire d'une part et audit financier d'autre part) ne soient pas mêlés afin de ne pas compromettre la réforme du décret et de l'arrêté qui doit amener des évolutions par ailleurs attendues par le secteur. Les travaux sur les textes révisés du décret et de l'arrêté ont ainsi abouti à la mi-mars 2023, conformément au planning initialement fixé. Les textes doivent maintenant suivre le parcours législatif, en espérant un vote et une entrée en vigueur de ceux-ci avant la fin de la législature.

Fédération Belge pour la Santé et les Droits Sexuels et Reproductifs et (FBSDSR)

Cette association conjointement gérée par Sensoa et la FLCPF est représentante officielle de la Belgique au sein de l'International Planned Parenthood Federation (IPPF). L'IPPF est un mouvement de la société civile ancré localement et connecté à l'échelle mondiale. Réseau international de plus de 150 associations, sa mission, proche de celle de la FLCPF, est de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des femmes et des hommes en agissant pour la santé et les droits sexuels au niveau politique et sur le terrain auprès des populations. Via la mise en place d'une série de projets, elle vise à donner aux personnes, notamment démunies et vulnérables, la possibilité et les moyens de faire des choix libres et éclairés quant à leur vie sexuelle, affective et reproductive et d'avoir accès à des services adaptés et de qualité. A travers notre participation à l'IPPF, nous concourons entre autres à développer un plaidoyer européen et mondial ainsi que des partenariats avec des ONG, des agences de



l'ONU et des acteurs politiques dont des parlementaires européens pour veiller à ce que nos objectifs et priorités soient pris en compte dans les débats internationaux.

Outre le suivi du processus d'accréditation de l'IPPE, les enjeux principaux de la Fédération belge en 2022 étaient liés au plaidoyer national au niveau belge et aux échanges de pratiques entre Nord et Sud du pays.

Plateforme Féministe contre les Violences Faites aux Femmes (PFVFF)

La Plateforme Féministe contre les Violences Faites aux Femmes a été réactivée fin 2022, à l'initiative de Garance asbl et de Vie Féminine. Cette plateforme réunit des associations et collectifs féministes luttant contre les violences faites aux femmes sur l'ensemble du territoire belge et alimente notamment le blog « StopFéminicides ». La plateforme, qui compte actuellement plus d'une trentaine de membres, a pour objectif de fédérer les associations, de partager les informations, de mener des plaidoyers et d'aboutir à une meilleure collaboration entre ses membres.

Plaidoyer politique

Outre la représentation politique, la FLCPF, dans le cadre de son travail de défense des droits et de la santé sexuelle et reproductive, mène également des projets propres ou en partenariat avec d'autres associations.

Plaidoyer pour l'amélioration de l'accès à l'IVG, notamment par la modification de la législation relative à l'interruption volontaire de grossesse (IVG)

Pour rappel, le 1er octobre 2020, l'accord politique du gouvernement Vivaldi renvoyait l'étude de l'élargissement de la législation en matière d'interruption volontaire de grossesse en Commission Justice pour des travaux d'instruction supplémentaires. Début 2021, un groupe de travail parlementaire s'est mis en place et s'est vu chargé de définir les contours d'une étude dont l'objectif serait l'évaluation de la législation actuelle et l'exploration d'une évolution de celle-ci et d'identifier les expert-es scientifiques qui seraient chargé-es de mener cette étude. Le groupe d'expert-es a été mis en place et commencé ses travaux au début de l'année 2022. La FLCPF a soutenu leur travail, notamment en répondant favorablement à leur invitation d'audition afin de leur faire part des difficultés et des besoins sur le terrain et de nos recommandations quant à l'évolution de la législation.

La FLCPF a également maintenu sa collaboration de travail avec certaines députées et a co-organisé et participé aux différents événements ou actions de mobilisation/communication mises en œuvre, notamment avec le secteur féministe, entre autres via la plateforme Abortion Right dont elle est membre. Cette mobilisation a été particulièrement vive suite à l'abrogation de l'arrêt Roe vs Wade aux États-Unis, lors de laquelle nous avons pris part au rassemblement devant l'ambassade américaine et pris la parole à cette occasion.

Par ailleurs, la FLCPF a apporté son soutien à Médecins de Monde sur son plaidoyer sur l'accès à l'interruption de grossesse (IVG) et à l'aide médicale urgente (AMU) pour les femmes sans accès aux soins en Belgique. Aussi, la FLCPF a poursuivi son travail de plaidoyer autour de la pénurie de médecins pratiquant l'IVG que ce soit (1) via la promotion du film « Les Mains des femmes », (2) ou via des contacts et réunions de travail entre fédérations de CPF, avec l'Union professionnelle des Sages-femmes de Belgique et le cabinet du ministre Vandenbroucke afin de plaider pour un élargissement du métier de sage-femme (actes pouvant être assurés de



manière autonome). En juin 2022, l'ARES¹ a remis un avis négatif quant à une adaptation du cursus de formation en médecine, dénotant avec les conclusions d'un rapport remis quelques mois plus tard par l'AEQUES² et estimant que la médecine sociale et la santé publique sont trop peu valorisées dans la formation de médecine, et induisant ainsi un nombre insuffisant d'étudiants se dirigeant vers la médecine sociale.

Plaidoyer pour l'amélioration de l'accès à la contraception d'urgence

La proposition de loi visant la légalisation de la délivrance de la pilule d'urgence par « *les organismes agréés chargés de l'accueil, de l'information et de l'accompagnement des personnes dans le cadre de la vie affective et sexuelle* » (c'est-à-dire les CPF du côté francophone du pays), et à la rédaction de laquelle la FLCPF a collaboré avec les autrices, a été déposée à la Chambre en mai 2022. Elle n'a toutefois pas poursuivi son parcours législatif pour le moment. En effet, deux mois plus tard, une résolution socialiste datant de 2019 a enfin été débattue au Sénat. La version originelle du texte suggérait au gouvernement d'envisager une modification de la loi du 10 mai 2015 afin de légaliser la délivrance de la pilule d'urgence par du personnel psycho-social, notamment en CPF. Toutefois, suite aux auditions de décembre 2021 (auxquelles la FLCPF a été conviée) et aux débats qui s'en sont suivis entre les sénateurs et sénatrices en juillet 2022, la version adoptée de la résolution remplace cette disposition par une nouvelle encourageant plutôt le gouvernement à « *favoriser la présence de médecins dans les centres de planning familial afin de rendre légale la délivrance de la contraception d'urgence en leur sein* ». Une résolution n'étant toutefois pas contraignante, ce vote n'a pas (encore) été suivi d'initiatives politiques. Ce dossier est particulièrement compliqué à mener à bien, en raison principalement du lobby puissant des pharmacies d'une part et du faible intérêt qu'il suscite du côté néerlandophone du pays d'autre part (or il s'agit de compétences fédérales).

Communication

Le service communication vise à valoriser l'image de la FLCPF et à promouvoir ses activités à l'extérieur. Il s'attache aussi à améliorer et à faciliter les contacts avec et entre ses membres ainsi qu'à les informer des activités sectorielles et intersectorielles. Enfin, il a pour objectif de renforcer les relations entre les différents services de la Fédération, de favoriser les échanges et de renforcer la cohésion entre les travailleurs.

SUR LA SCENE MEDIATIQUE BELGE

Depuis plusieurs années, la FLCPF porte un soin particulier aux contacts entretenus avec les différents médias et à la mise à jour d'une liste de contacts médiatiques personnalisée. Les demandes d'interventions médiatiques (Presse, TV, Radio) ont été relayées aux personnes susceptibles de pouvoir aborder les thématiques sur lesquelles les médias ont souhaité communiquer. Les contacts soignés avec les journalistes et l'expertise de la FLCPF continuent de nous positionner comme porte-parole privilégié en matière de droits sexuels et reproductifs.

En 2022, nous comptons une dizaine d'interventions médiatiques (tous médias confondus), principalement axée sur la thématique de l'EVRAS et sa généralisation. Assez logique, puisque cette thématique était au cœur de notre programme d'actions de l'année dernière ;

Interventions autour de la campagne EVRAS grand public, entre autres :

¹ Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur

² Agence pour l'Evaluation de la Qualité de l'Enseignement Supérieur



PRESSE, magazine Eduquer, 10 juin 2022, « *L'EVRAS, encore trop absente des bancs de l'école* »

RADIO, RTBF Première & Libres ensemble, « *EVRAS : important de sensibiliser les parents* »

Interventions autour des publications des stratégies concertées EVRAS, entre autres :

RADIO, RTBF Première, 7 octobre 2022, « *Présentation du guide de contenu des Stratégies Concertées* »

PRESSE, Le Soir, 7 octobre 2022, « *EVRAS : une lente évolution* »

PRESSE, Le Soir, 7 octobre 2022, « *EVRAS : la grande absente des bancs de l'école* »

En plus des actions spécifiques qu'elle mène, **la FLCPF soutient et s'associe régulièrement à des interpellations ou des prises de position publiques sectorielles et intersectorielles**. Nous avons, par exemples, en 2022 été associés à :

- Signature de la « Joint Civil Society Statement on Abortion » et lettre ouverte à l'ambassadeur des USA en Belgique condamnant la décision Roe v Wade (accès IVG) ;
- Participé à une interpellation de Fedasil sur la prise en charge des traitements hépatites B et C ;
- Co-signature d'une note accès IVG/AMU à Bruxelles sous l'impulsion de Médecins du Monde ;
- Signature d'une carte blanche sur les conditions du don de sang par les HSH ;
- Signature d'une carte blanche sur la protection des données et le respect du secret professionnel ;
- Signature de la pétition : « Vous n'auriez pas oublié quelqu'un ? Les asbl doivent aussi être aidées ! » et participation à la mobilisation pour sensibiliser à l'impact de l'inflation sur les secteur social santé : "On a jamais eu autant besoin de travailleurs sociaux : le secteur social et de la santé manque de moyens financiers » ;
- Participation à la Plateforme Féministe contre les Violences Faites aux Femmes ;
- Pétition pour l'accessibilité des personnes sans titre de séjour aux thérapies contre le VIH ;
- Signature de la charte du Réseau PMS Trans* et Inter* belge ;
- Signature d'une carte blanche sur le suicide de femmes victimes de violences conjugales
- Signature d'une carte blanche et participation à la mobilisation contre l'ordonnance Bruxelles numérique,



PROMOTION DES ACTIVITES DE LA FLCPF

Le service assure également un soutien « communication » pour les différents services de la FLCPF, principalement dans la communication qui entoure les événements, les campagnes, les formations, et les combats politiques menés. Nous avons sélectionné quelques-uns de ces travaux :

Réalisation d'une enquête de satisfaction des principaux outils de communication auprès des membres

Début 2022, un questionnaire de satisfaction de nos principaux outils de communication (DORIS, site web, et réseaux sociaux) a permis d'évaluer la qualité de la communication auprès des membres. La récolte de données a permis de mieux cibler les besoins et va permettre d'optimiser nos outils en fonction des résultats.

Campagne de communication thématique, par exemple :

A l'occasion de la mise en accès libre du film "Les mains des femmes", financé par la COCOF, la FLCPF a lancé, en avril 2022, une campagne d'affichage et digitale sur les réseaux sociaux sur l'interruption volontaire de grossesse. Le but étant de sensibiliser principalement les professionnel·les et les étudiant·es du secteur psycho-médico-social à cet acte de santé publique, ainsi que d'améliorer la prévention et l'information relatives à la contraception et à l'IVG auprès du grand public.

Accompagnement de projets, par exemple :

Accompagnement d'un point de vue communicationnel pour la création de la brochure et la vidéo sur l'avortement, et sur le développement du questionnaire en ligne www.macontraceptionurgence.be, en collaboration avec le CEDIF.

CAMPAGNE TV DE SENSIBILISATION A L'EVRAS à destination du grand public

En 2022, la FLCPF, en collaboration avec la FCPPF et la FAPEO, a pu (enfin !) lancer la première campagne télévisée autour de l'EVRAS après deux ans de processus de création. Ce projet avait pour objectif la mobilisation et l'adhésion du grand public et en particulier des parents d'élèves. La campagne entendait répondre à certaines interrogations ou inquiétudes concernant l'EVRAS scolaire. Elle s'inscrivait pleinement dans une démarche de communication (information, sensibilisation) visant à informer sur la nécessité d'un parcours d'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle tout au long de la scolarité, adapté au développement de l'enfant et à répondre à une série de questions autour de l'EVRAS.

Cette campagne s'est déclinée sous 3 formes :

- Un spot TV de 30 secondes sur La Une, Tipik, RTL TVI, AB3, AbExplore diffusée en 3 vagues : avril, juin et septembre 2022
- Un site EVRAS.be destiné aux parents et adultes de confiance pour en savoir plus sur l'EVRAS
- Une campagne globale sur les réseaux sociaux - diffusée en parallèle des moments de diffusion du SPOT TV. Différents « posts » abordent des questions que les parents sont susceptibles de se poser quant à la vie relationnelle, affective et sexuelle de leurs enfants. Ils invitent les parents à se rendre sur evras.be pour trouver des réponses à leurs questions.

La diffusion de cette campagne a démarré en avril 2022 et s'est achevée en septembre 2022

La campagne digitale sur tous les réseaux sociaux (Facebook et Instagram) confondus a touché plus de 17 000 personnes, et a atteint un taux d'engagement moyen de 5.7 % (supérieur à la moyenne de 3.1%)



En ce qui concerne la diffusion télévisuelle de la campagne, seule la chaîne RTL-TVI communique les chiffres d'audience pour les espaces gratuits. Le spot est apparu 1.182.341 sur un écran TV en 2022, avec une cible spécifique de 733.014 personnes avec enfants, dont 38.7 % soit 283.676 ont été atteintes et ont vu en moyenne le spot 4.2 fois.

Communication digitale

Le service communication assure la gestion du contenu des différentes plateformes web de FLCPF : www.planningfamilial.net, www.doris-cpf.be, www.evras.be et de ses différents réseaux sociaux.

- **www.planningfamilial.net, le site web de la FLCPF**

Le site internet de la Fédération est régulièrement mis à jour : agenda des événements et formations, présentation des thématiques, présentation d'outils et publications, etc.

Voici quelques chiffres pour 2022 :

Nombre visites 26 754

Nombres de sessions : 44 490

Pages vues : 98 894

Pages/session : 2.22

New visiteurs : 82.9 % - Returning visiteurs : 17.1 %

- **La plateforme des Centres de Planning Familial, DORIS**

En 2022, la FLCPF a poursuivi le développement et l'optimisation de la plateforme intranet, en collaboration avec ses partenaires informatiques.

En termes de statistiques :

Nombre d'utilisateurs actuels : 4097

Nombres de sessions : 34 015

Pages vues : 92 032

Pages/session : 2.71

New visiteurs : 69.1 % - Returning visiteurs : 30.9 %

2022	Accueil	News	Presse	Emploi	Ressources
Visites = pages vues	64 480	7352	8538	4940	742
Utilisateurs = personnes physiques	53 732	6308	5864	4210	583
Temps moyen de la visite (en min)	5.01	02 :13	01 :42	01 :53	01 :17

- **www.evras.be, le site de référence en matière d'Education à la Vie Relationnelle, Affective & Sexuelle**

La FLCPF en collaboration avec la FCPPF et O'Yes gère le site www.evras.be. Cette plateforme est aujourd'hui devenue le site de référence en matière d'EVRAS, qui rassemble tous les acteurs concernés : CPF, CPMS, CLPS, associations, établissements scolaires, etc.



Quelques chiffres pour 2022 pour le site à destination des professionnel.les :

Nombre visites : 27 260

Nombres de sessions : 37 346

Pages vues : 108 718

Pages/session : 2.91

New visiteurs : 83.7 % - Returning visiteurs : 16.3 %

Le trafic sur le site www.evras.be a littéralement doublé en 2022 (explications – voir supra)

En ce qui concerne la partie à destination du grand public :

En 2022, le trafic du site version grand public s'élève pour sa première année complète d'existence en ligne à 11 464 visites.

- **Réseaux sociaux, une communauté à informer et entretenir**

Il est aujourd'hui impossible de se passer de la force de communication des réseaux sociaux. La FLCPF l'a bien compris, et les utilise massivement afin de communiquer vers ses différents publics. C'est pourquoi elle anime une page Facebook où elle informe de ses activités : formations, évènements, etc. et relaie également les activités du réseau. Elle réagit à l'actualité relative aux droits sexuels et reproductifs et ses enjeux, & nourrit les débats qu'ils suscitent.

Notre communauté Facebook est passée de 2933 à 3518 fans en 2022. Le compte Instagram compte quant à lui quelques 600 abonnés actuellement. La FLCPF anime également une page LinkedIn de 871 abonnés, fin 2022.



Services aux membres

Au-delà des nombreux projets qui l'animent, la FLCPF est avant tout une fédération de Centres de planning qui cherche à rassembler, représenter et soutenir les 42 centres affiliés. Elle le fait en défendant de manière collective les intérêts des centres entre autres auprès des pouvoirs publics, en favorisant la concertation et les échanges de pratiques, en soutenant la réflexion conjointe, en développant une coordination avec les autres organismes du social-santé, de l'ambulatoire et autres partenaires, en informant les CPF sur toutes les questions en lien avec leurs différentes missions mais aussi en soutenant concrètement les centres et leurs équipes dans leurs activités. Certains des services aux membres ont été développés ci-dessus, d'autres ne justifient pas un chapitre spécifique mais toutes sont une partie essentielle du travail de la FLCPF : analyse de données sectorielles, organisation de formations, centre de documentation et de prêt de matériel, revue de presse, mini-sites internet, création d'adresses mail@planningfamilial.net, diffusion d'offre d'emploi, appel d'offre centralisé, etc.

Jade

Jade est l'outil informatique de recueil des données des centres de planning familial (bruxellois et wallons) affiliés à la FLCPF ou à la FCPPF. L'objectif premier de cette application web est de permettre une récolte statistique en vue d'une auto-évaluation et/ou d'un rapport d'activité. Aujourd'hui, Jade permet aux CPF d'encoder les coordonnées de leurs bénéficiaires, vérifier leur assurabilité, relater leurs fréquentations dans le centre et assurer un suivi de leur dossier psycho-médico-social ; d'encoder les animations EVRAS ; de rédiger des rapports d'activités standardisés ; de tenir à jour un dossier médical de manière informatisée ; d'élaborer des statistiques... Jade permet ainsi aux centres de planning familial de réaliser un suivi précis de leurs prises en charge et de leurs activités, comme par exemple le nombre de consultations ou d'animations qu'ils ont menées au service de la population.

Jade a été développé depuis 2011 par la FLCPF en collaboration avec la société informatique Axel. Suite à l'épisode Assoss Care/Topaz, la société Axel a repris seule la gestion de Jade depuis janvier 2021. Mais la FLCPF reste active sur le projet en tant que représentante des utilisateurs CPF. Nous avons notamment en 2022 été impliqué dans la mise en place d'un « comité restreint » qui réunit régulièrement des représentants de chaque secteur utilisateur de Jade (CPF, SSM, services d'aide aux toxicomanes, etc.) avec la société Axel. Avec l'aide d'une prestataire externe, nous veillons à faciliter la formation des membres et la concertation avec les CPF afin de poursuivre les développements et les mises à jour nécessaires en étant attentifs à l'implication et le retour d'expérience des centres dans leurs encodages et dans les difficultés rencontrées à l'usage.

Les autres outils informatiques (Doris et mini-sites) ont fait l'objet d'une évaluation en 2022 et un plan d'actions a été ébauché pour réaliser les investissements nécessaires à la mise à jour de la plateforme Doris. Plus d'information sur ces plateformes sont reprises au sein du chapitre « communication ».

Centrale d'achats

En 2022, la fédération a pu distribuer près de 40470 moyens de contraception (pilules, pilules du lendemain, stérilets, préservatifs, etc.). Grâce au subside de la Cocof, les centres bruxellois ont reçu gratuitement une partie de leurs commandes pour l'année. Les centres wallons ont pu passer commande et bénéficier de prix concurrentiels.



2022	<i>Centrale BXL</i>	<i>Centrale RW</i>	<i>Total centrale</i>	<i>Total Achats 22*</i>
<i>Pilules</i>	491	85	576	576
<i>Diu</i>	374	186	560	560
<i>Pilules du lendemain</i>	1646	288	1934	1934
<i>Préservatifs masculin</i>	33500	2500	36000	42500
<i>Préservatifs Féminin</i>	1350	50	1400	1400
<i>Autres</i>				
TOTAUX	37361	3109	40470	46970

**inclus achats pour autres projets dont Sex&Co +/- stocks*

La gamme de pilules est très étendue et chaque médecin prescripteur a ses propres critères et desideratas ce qui rend l'offre complexe à satisfaire. Les DIU, bien que moins distribués, peuvent être utilisés comme contraception d'urgence. Nous analyserons l'évolution de la distribution de DIU dans les années à venir. Nous souhaitons en effet la promouvoir tant elle est efficace sur la durée et limite les risques d'échecs.

Point d'appui

En plus de son travail de plaidoyer et de représentation politique, la fédération a continué en 2022 à mettre tout en œuvre pour soutenir ses membres et offrir son aide concrète dans leurs activités quotidiennes ou exceptionnelles. En plus des échanges organisés dans le cadre des lieux de concertation existants, chaque semaine, de nombreuses questions et demandes variées arrivent à la fédération qui sont ensuite dispatchées dans les équipes en fonction des compétences disponibles.

Parmi les sollicitations reçues en 2022, on peut pointer quelques exemples comme les indexations et révisions barémiques, des questions sur la législation RGPD et autres contraintes légales, sur les reconnaissances de diplôme et descriptifs de fonctions en CPF, des éclaircissements sur les législations CPF, des questions sur la gestion des asbl et la révision des statuts, sur les conditions d'obtention et le calcul des subsides, sur l'obligation de paiement électronique, ... et la liste est encore longue. Quand les réponses ne sont pas directement disponibles dans l'équipe, nous avons à cœur d'essayer d'identifier des ressources alternatives ou, quand cela est possible, d'encourager l'échange de pratiques et identifier les solutions auprès des CPF membres dont certains ont déjà été confrontés à des situations similaires. C'est évidemment là un des objectifs de notre fédération : rassembler, favoriser les échanges, regrouper autour d'un projet commun, se soutenir mutuellement, fédérer les énergies pour être plus forts ensemble.



Démarche d'évaluation qualitative – DEQ

RAPPEL DU THÈME DU PROJET

La FLCPF a choisi, pour sa DEQ 2020-2022, de travailler sur le thème : « **Définition, réflexions, limites et adaptations des pratiques en lien avec les besoins** ».

Ce choix s'explique principalement par le fait qu'il permet de poursuivre les travaux entamés pour et lors de l'Université d'Hiver 2019 « *La santé sexuelle, un droit pour toutes & tous ? Des acteurs, des besoins et des inégalités sociales de santé sexuelle* ».

Les questions soulevées par ce thème sont : comment peut être définie la « santé sexuelle » ? Quels sont les acteurs de la santé sexuelle ? A quels besoins de la population répondent-ils ? Y a-t-il des publics et des besoins encore non identifiés ? Quelles sont les approches, en termes d'intervention, à adopter selon les publics et les problématiques en santé sexuelle et reproductive ?

La réponse à ces questions préliminaires devait nous permettre de réfléchir ensuite à nos pratiques, à leurs définitions, leurs limites et, le cas échéant, à leur adaptation. Dit autrement, nos pratiques, ainsi que la manière dont on se définit comme association de défense d'un secteur, sont-elles encore adaptées ? Adaptées aux besoins et attentes du secteur des CPF, mais aussi aux besoins de la population en termes d'accès à la santé sexuelle. Tout cela dans un contexte, tant institutionnel que social, mouvant.

RAPPEL DES OBJECTIFS DÉCLARÉS ET ÉVENTUELS AJUSTEMENTS

Le programme initialement prévu a dû être abandonné compte tenu de la crise sanitaire, des confinements répétés et des difficultés internes qui ont réorienté les ressources disponibles. Par ailleurs, une bonne partie de l'équipe de la fédération s'est renouvelé entre 2020 et 2022. Cela a nécessité de refaire un travail de présentation, d'information, de sensibilisation et d'appropriation du projet par l'ensemble de l'équipe, l'ambition étant que la réalisation du projet DEQ soit menée de manière collective et partagée. Les objectifs de travail fixés se sont révélés trop ambitieux et, dans ce contexte, n'ont pas pu être tous rencontrés.

Objectif 1 : Définir la santé sexuelle et reproductive (SSR), délimiter les besoins en SSR des publics bruxellois et identifier les réponses des acteurs et leur(s) articulation(s)

A l'origine, l'année 2020 devait être consacrée à l'étude de la littérature pour travailler la définition du concept de santé sexuelle et reproductive. Le travail autour de l'identification des acteurs, des publics et des besoins était initialement programmé à partir de 2021. Mais comme expliqué dans le rapport de l'année passée, la crise sanitaire ayant largement chamboulé le programme, celui-ci avait été un peu adapté pour éviter de reporter *sine die* la mise en œuvre du projet DEQ. Ainsi, les travaux avaient été réorientés vers une première étape d'identification des acteurs en SSR et des publics déjà en 2020 car, à travers ses multiples projets en éducation permanente et en promotion de la santé, la fédération disposait déjà d'une série de ressources permettant d'entamer ce travail d'identification. Depuis, le travail autour de la définition de la santé sexuelle n'a pas pu être poursuivi mais le travail sur le rapport sectoriel réalisé en 2022 nous a permis de répondre aux questions de l'évolution des problématiques sociales et de santé rencontrées par le secteur et de l'adéquation des besoins avec l'évolution des pratiques professionnelles.

Objectif 2 : Identifier et étudier les adaptations nécessaires dans les pratiques de la fédération

Bien que ce second objectif constitue la dernière étape du projet DEQ et qu'il est difficile de le mener tant que le premier objectif n'est pas atteint, l'équipe de la FLCPF a malgré tout, indirectement entamé une réflexion commune à ce sujet dans le cadre d'une supervision qui a permis de réfléchir à nos pratiques et modes de



fonctionnement internes. Les consultations de nos membres organisées en 2022 dans le cadre de la mise à jour de nos objectifs sur nos programmes pluriannuels (Promo santé RW, Promo santé Cocof et Education permanente) ainsi que les consultations réalisées dans le cadre des projets et les nombreuses visites de centres membres effectuées par la nouvelle direction nous ont permises de (re)confirmer les besoins des CPF et de repenser en équipe notre rôle de fédération.

CONSTATS CONCERNANT LES EFFETS PRODUITS OU NON PAR LE PROJET DEQ SUR LES ACTIVITÉS ET/OU LA GESTION DU SERVICE

Comme expliqué ci-dessus, étant donné les contraintes induites par la crise sanitaire, les confinements et la situation interne de la fédé, les travaux qui ont pu être menés en lien avec le thème choisi l'ont été de manière indirecte et assez peu dans le cadre formel de la DEQ. Le fait que certaines questions ont malgré tout été abordées montre que le thème avait été choisi en adéquation avec les besoins de la FLCPF.

ACTIONS ENTREPRISES PAR LE SERVICE EN TERMES D'INFORMATION, DE SENSIBILISATION, DE FORMATION CONTINUE OU D'ACCOMPAGNEMENT DES TRAVAILLEURS DU SERVICE EN LIEN DIRECT AVEC LE PROJET DEQ

Comme expliqué ci-dessus, l'ambition de la fédération est que ce projet DEQ soit menée de manière collective et partagée par l'ensemble de l'équipe de l'institution, chacun disposant de ressources précieuses pour ce travail (connaissance, expertise, résultats des projets d'éducation permanente et de promotion à la santé mené par les un.e.s et les autres, etc.), mais aussi parce que l'ensemble de l'institution est concernée par les résultats attendus de la DEQ.

Néanmoins, par facilité, un comité de coordination avait été constitué au sein de l'équipe pour piloter ce projet DEQ. Ce comité était à l'origine constitué de 5 personnes (la direction, la chargée de mission politique, la coordinatrice du Pôle Activités, et les deux chargées de missions qui ont préparé et coordonné l'Université d'Hiver de 2019, projet à l'origine de notre DEQ) mais celui-ci n'a pu se réunir que quelques fois au tout début de la DEQ. En 2021, ces mêmes personnes ont dû assumer la coordination de l'institution pendant plusieurs mois en raison de l'absence de direction et en 2022, la priorité a été mise sur un travail de supervision collective.

ACTIVITÉS TÉMOIGNANT D'UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LA DEQ AU SEIN DU SERVICE

Outre le choix collégiale sur le thème de la DEQ 2023, l'action la plus concrète témoignant d'une dynamique collective est celle de la supervision d'équipe qui a permis de mettre au travail la dynamique interne, mais aussi les rapports entre équipe et CA, la clarification de qui fait quoi et qui est responsable de quoi, les priorités des projets et services développés au sein de la FLCPF ainsi qu'en toile de fond, la question de « l'identité » de la fédération, historiquement porteuse de combats très structurants, qui est à la fois au service de ses membres, joue un rôle de représentation dans des instances patronales et intersectorielles et est porteuses de projets spécifiques en lien avec les activités et les thématiques portées par ses membres

COORDONNÉES DE LA PERSONNE DE CONTACT : David Leclercq - dleclercq@planningfamilial.net





FÉDÉRATION LAÏQUE DE CENTRES DE PLANNING FAMILIAL

Siège social et d'exploitation : Rue de la Tulipe 34 – 1050 Bruxelles

Tél. +32 (0)2 502 82 03 – flcpf@planningfamilial.net

N° d'entreprise BE0 431 746 109 – RPM Tribunal de l'entreprise francophone de Bruxelles

IBAN: BE24 0013 23 87 9238 - BIC : GEBABEBB

www.planningfamilial.net – www.loveattitude.be – www.evras.be – www.betested.be
